



FNAROPA

Une ambition partagée

AASOPA

Assemblée Générale

AASOPA 32

22 mars 2019



1^{ère} partie: Un rapide point sur les sujets d'actualité et les positions de la FNAROPA

2^{ème} partie: « la place des seniors dans la société »,

Les retraités sont en colère...c'est pourquoi la FNAROPA réitère ses demandes d'équité

- Suppression de la cotisation maladie de 1%
- Défiscalisation des cotisations de nos cotisations de complémentaires santé
- Retour de l'indexation des retraites de base sur l'inflation

Et a transmis

- Des courriers de protestation aux parlementaires
- Sa contribution aux consultations citoyennes
 - pour la réforme des retraites
 - pour la loi sur le grand âge et l'autonomie

- **Prélèvement à la source** effectif depuis le 1/01/2019
- **Exonération de la hausse de 1,7% de la CSG** si RFR < 22 580 € pour 1 personne et < 34 636 € pour 1 couple avec maj en mai et effet rétroactif au 1/1/2019
- **Revalorisation des pensions :**
 - Retraite de base : 0 en 2018, 0,3% en 2019
 - AGIRC-ARRCO : + 0,6% le 1/11/2018
- Depuis 10 ans, baisse du pouvoir d'achat de l'ordre de 1 point par an....

....**La colère est justifiée**

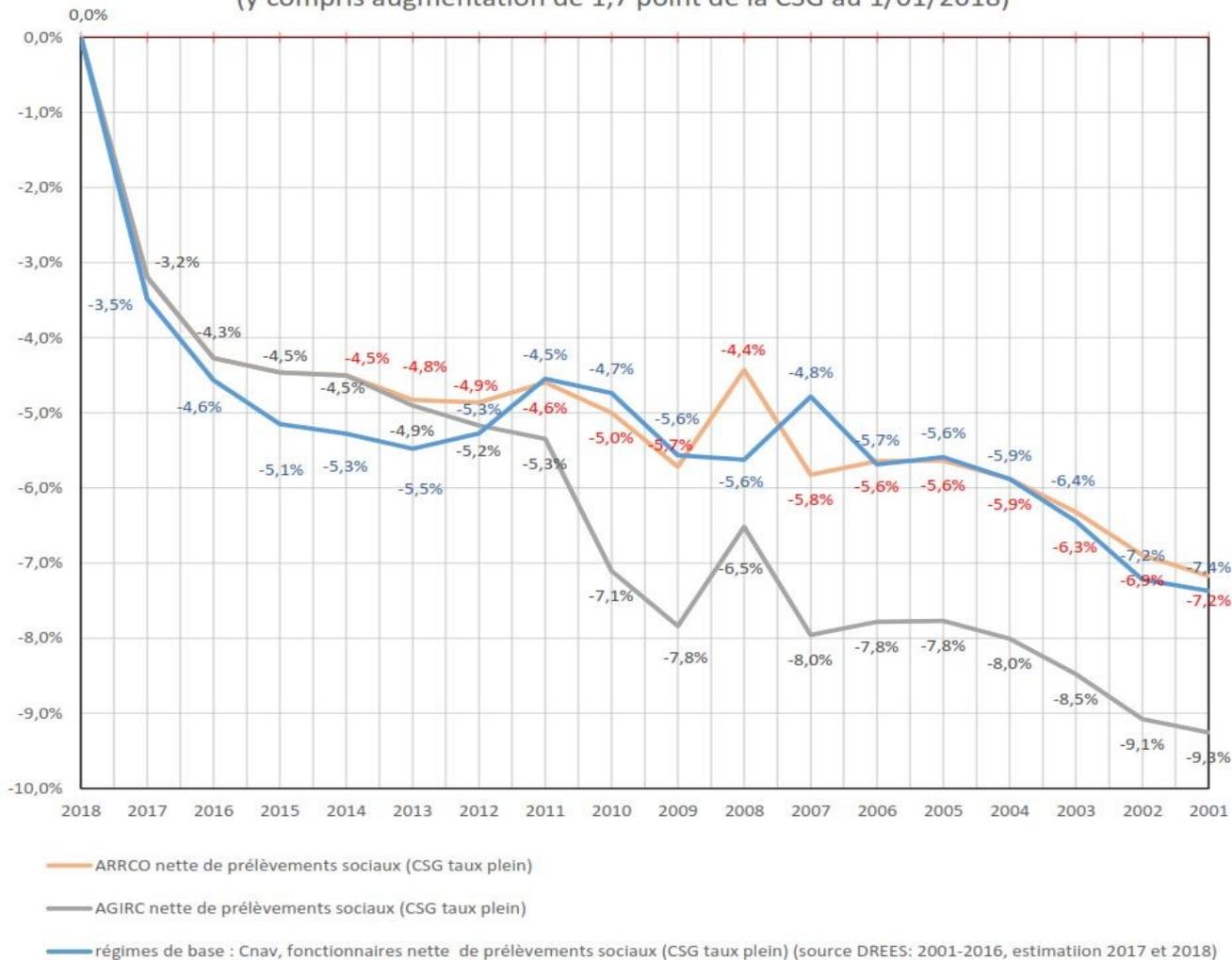


Notre pouvoir d'achat...

Perte de pouvoir d'achat des pensions en fonction de l'année de départ en retraite

Situation en : 2018

(y compris augmentation de 1,7 point de la CSG au 1/01/2018)



La FNAROPA réaffirme son soutien aux 3 projets de réforme :

- la Retraite Universelle
- La loi Grand Âge et Autonomie
- La mise en place du 100 % Santé.

mais reste vigilante sur le contenu.

Elle demande la reconnaissance de la place des seniors dans la société

Les prélèvements obligatoires et les dépenses sociales sont en débat pour réduire la dette publique

- retraite + santé = 47% des prélèvements obligatoires
- si objectif de baisse de la dépense publique de 3 points du PIB sur 5 ans => forte modération du coût de la protection sociale

La FNAROPA et la CFR s'indignent de la méthode

- il faut distinguer les dépenses publiques qui relèvent du budget de l'Etat de celles qui concernent la protection sociale.
- Les prélèvements sociaux visent l'équilibre des comptes et excluent tout report des déficits sur les exercices suivants
- La hausse de 0,3% au lieu de 1,6% des retraites de base, sans concertation, anticipe sur des conclusions du débat à venir et est contraire aux dispositions du code de la sécurité sociale.



LA PLACE DES SENIORS DANS LA SOCIETE

Ce qu'ils sont ...
Ce qu'ils apportent





Les seniors sont pointés du doigt !

Ils passent beaucoup de temps à la retraite...
ce sont des nantis ...
des oisifs ...
et en plus, ils coûtent cher ...

Sont-ils des privilégiés ?

Face à la stigmatisation et à une image réductrice des seniors, regardons la place qu'ils occupent

dans la société,

dans la cellule familiale

dans le monde associatif

dans la cité

dans l'économie ...

Dans leur ensemble, les seniors ne sont pas des nantis.

Affirmer le contraire, c'est méconnaître la grande disparité des revenus chez les 16,7 millions de retraités.

La preuve...

De grandes différences selon les régimes et les années de cotisations (source DRESS)

Montant de la pension mensuelle	Pourcentage de retraités concernés
de 0 à 800 €	26,73 %
de 800 à 1.200 €	17,73 %
de 1.200 à 1.800 €	24,48 %
de 1.800 à 2.400 €	16,48 %
de 2.400 à 3.000 €	7,50 %
plus de 3.000 €	7,08 %

44,46 % touchent moins de 1.200 €

Nous sommes donc loin de l'opulence !

Le pouvoir d'achat des retraités est quasi- équivalent à celui des actifs mais une moyenne ne veut rien dire !

Vouloir opposer les jeunes et les retraités est une ineptie... Ne nous laissons pas piéger !

***Jeune** : on a la santé mais un travail à trouver et des charges à supporter (famille, logement...)*

***Senior** : on a des aléas de santé mais un patrimoine constitué au fil du temps*

Il n'y a heureusement pas de guerre des générations en France

Oui, les français sont les champions du temps passé à la retraite , en moyenne 6 ans de plus que dans l'UE. Source OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Eco)

- avec la meilleure espérance de vie après 65 ans de l'UE : Femmes : 88,6 ans - Hommes : 84,3 ans

- un départ à la retraite à 62 ans en France contre 65 ans dans l'UE

SOURCES OCDE

Número de años durante los que se cobra la pensión Año 2016

♀ MUJERES

HOMBRES ♂



Au 1^{er} janvier 2018, les 65 ans et plus représentent
20 % de la population totale,
soit 13 millions de français

Il n'y a pas de retraité « standard »

Qu'y a-t-il de comparable entre un retraité de 62 ans
et son aîné de 80 ans et plus ?

Entre un retraité en bonne santé et un retraité en
perte d'autonomie ?

Les plus jeunes des retraités constituent une « génération pivot » :

Il est aujourd'hui courant

- de voir coexister 4 générations dans une même famille
- et de devoir partager son temps entre des parents âgés et dépendants et les enfants et petits-enfants

- 4,3 millions de retraités aidants familiaux
- ils y consacrent + de 5 heures / semaine
- seuls 44 % font appel à une aide extérieure
- Les charges financières en EHPAD (après APA et Aide au Logement) impliquent un complément moyen mensuel à la charge du résidant ou de sa famille de 1.200 €
(obligation alimentaire - Art 203 du code civil)

Disponibles pour les petits-enfants

- âge moyen de l'arrivée du 1^{er} : 55 ans
- 75 % des + de 65 ans ont en moyenne 5 petits-enfants
- un nouveau métier « taxi »: sortie d'école, sport,...
- 23 millions d'heures de garde (autant que toutes les assistantes maternelles de France)
- valeur de ces prestations 30 Mds/an

Les 9 millions de grands-mères et les 6 millions de grands-pères sont :

- des témoins du passé (*interventions scolaires*)
- des porteurs de mémoire (*histoire familiale, les traditions, les langues régionales ...*)
- des passeurs de savoir-faire (*cuisine, bricolage, jardinage, couture...*)
- des acteurs du mieux vivre ensemble

Des acteurs engagés dans la vie de la Cité :

- Engagement citoyen : 87 % ont voté aux dernières Présidentielles (7 points de + que la moyenne nationale)
- Age moyen des maires 57 ans
- 29 % des conseillers municipaux ont + de 60 ans

Des acteurs engagés dans la vie associative :

Sans les retraités, le tissu associatif ne fonctionnerait pas :

- 48 % des associations sont présidées par un retraité (DRESS 2012)
- 1,3 millions d'associations en France
- 1 retraité sur 2 est bénévole
- 1 retraité y consacre entre 40 et 110 heures/an soit 1 milliard d'heures et 10 Mds € (base SMIC) / an

Source : France Bénévolat

Malgré la diminution de leurs revenus :

- ils consomment et les plus de 50 ans pèsent pour 54 % dans les dépenses de consommation (*CREDOC 2014 pour les + de 50 ans*)
- ils achètent français (*pour soutenir l'emploi*)
- 33 % possèdent une tablette et achètent en ligne (*35% des 60-69 ans et 10% des + de 70 ans*)
- ils dépensent 3 fois plus pour leur santé
- ils sont créateurs de milliers d'emplois (*services à la personne et aide à l'autonomie*)

S'ils arrêtaient de consommer, de s'occuper des petits-enfants et de se mobiliser dans le tissu associatif...

...on s'apercevrait alors que les seniors jouent un rôle majeur dans la société !

Les retraités ne peuvent pas se mettre en grève...

...Leur seul poids est électoral !

Nous avons le devoir de faire évoluer

- dans l'opinion publique

- et chez les responsables politiques

la perception qu'ils ont des seniors et leur faire prendre conscience de la place réelle qu'ils occupent dans la société.

Mais pour avoir une parole qui porte, il faut être

➤ nombreux dans nos associations

➤ et organisés pour agir efficacement





FNAROPA

Une ambition partagée

Merci pour votre attention